



**Maurice Kamto, avocat international à la réputation établie, a pris la parole hier au nom de la Guinée Equatoriale à la cour internationale de justice de la Haye, aux Pays-Bas. Ceci dans le cadre d'un différend qui oppose le pays de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo à la France.**

Pendant plusieurs dizaines de minutes, Maurice Kamto, agrégé de droit et avocat au barreau de Paris, a fait une brillante plaidoirie dans l'affaire de l'actuelle ambassade de Guinée équatoriale en France, et qui est au cœur d'une brouille entre Paris et Malabo depuis plusieurs années.

Depuis de nombreuses années, la France veut saisir et vendre aux enchères l'immeuble sis au 42 Avenue Foch, 75116 Paris, que la Guinée Equatoriale présente comme les locaux abritant sa Représentation diplomatique à Paris.

Cette représentation diplomatique est un édifice de 105 pièces sur cinq niveaux, pour une superficie d'environ 4.000 m<sup>2</sup>. Maurice KAMTO, l'un des avocats les plus brillants de la planète, ne l'entend pas de cette oreille et compte utiliser tous les moyens de droit pour bloquer cette procédure, défaire la France et sauver un pays frère.